

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers.
Couverture de couleur
- Covers damaged.
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated.
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing.
Le titre de couverture manque
- Coloured maps.
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black).
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations.
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material.
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin.
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible these have been omitted from filming.
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte mais lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées
- Additional comments.
Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated.
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed.
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached.
Pages détachées
- Showthrough.
Transparence
- Quality of print varies.
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination.
Pagination continue
- Includes indexes.
Comprend un (des) index
- Title on header taken from.
Le titre de l'en-tête provient
- Title page of issue.
Page de titre de la livraison
- Caption of issue.
Titre de départ de la livraison
- Masthead.
Générique (périodiques) de la livraison

The copy f
to the gen

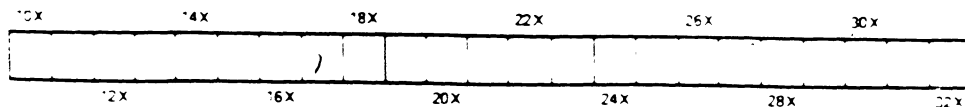
The images
possible cc
of the orig
filming cor

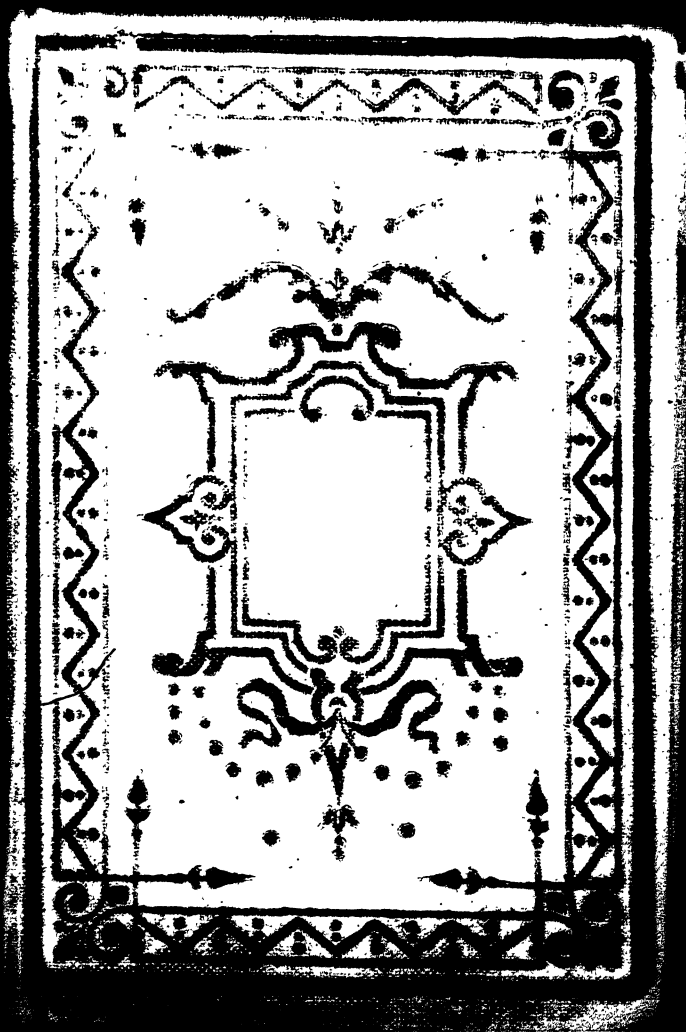
Original cc
beginning
the last pa
sion, or th
other origi
first page
sion, and
or illustrat

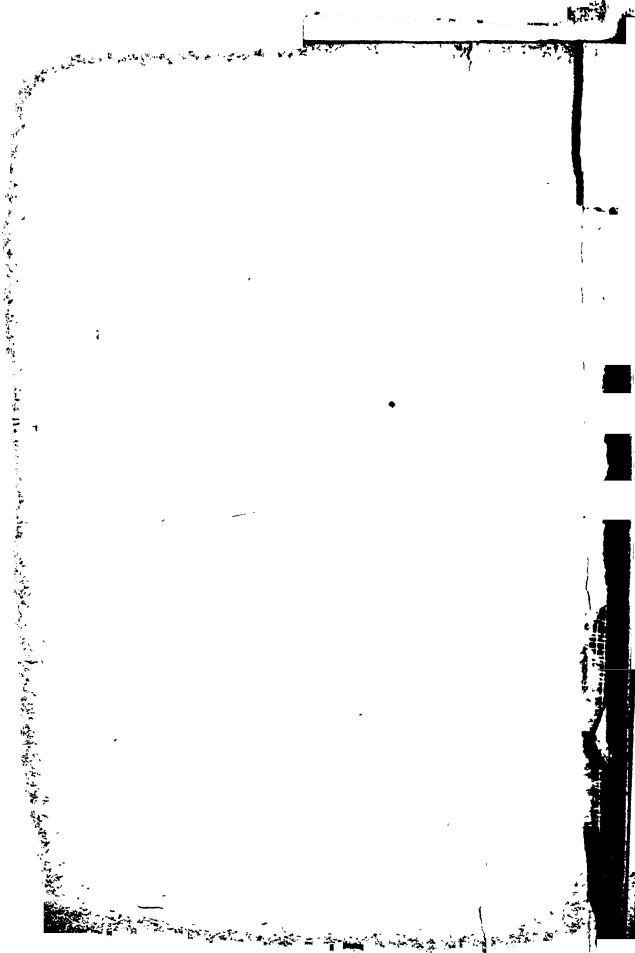
The last re
shall conta
TINUED"),
whichever

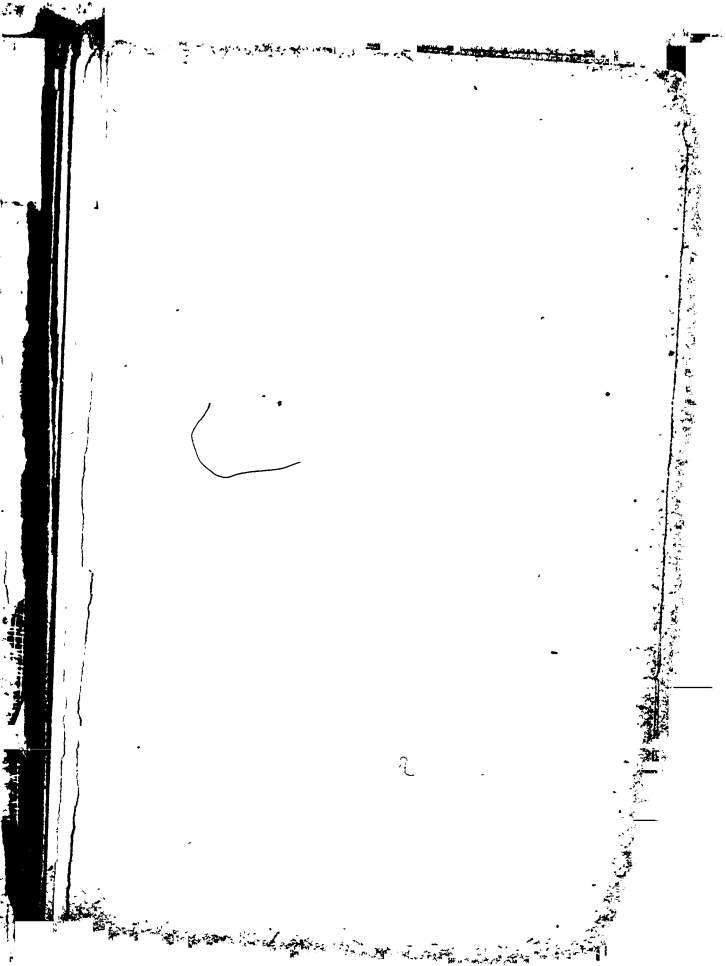
Maps, pla
different re
entirely inc
beginning
right and to
required. T
method

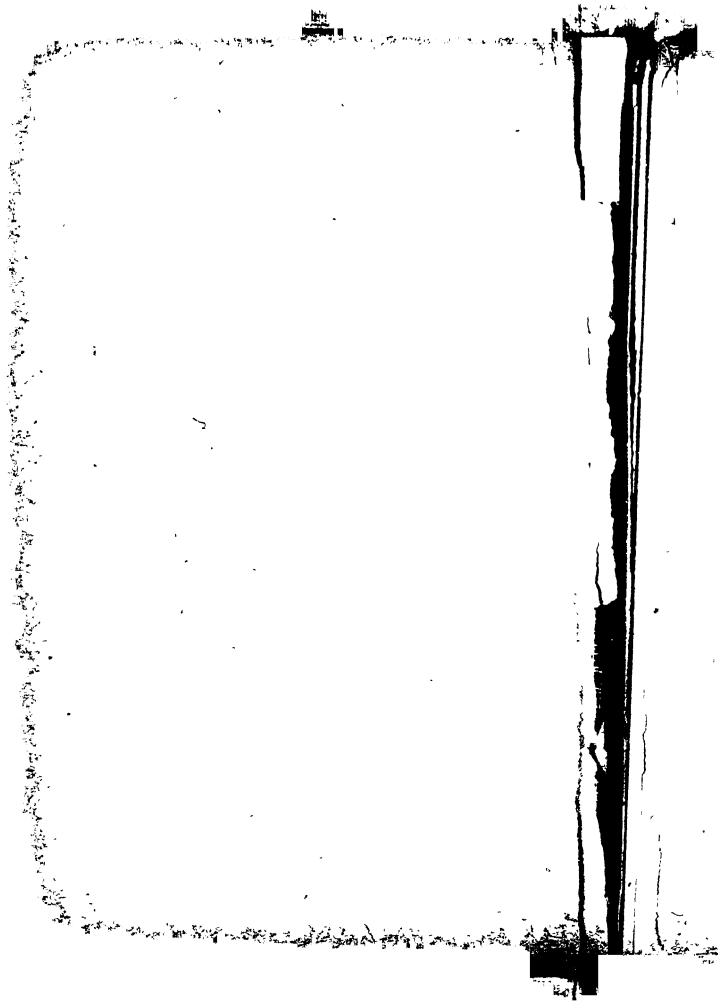
This item is filmed at the reduction ratio checked below.
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

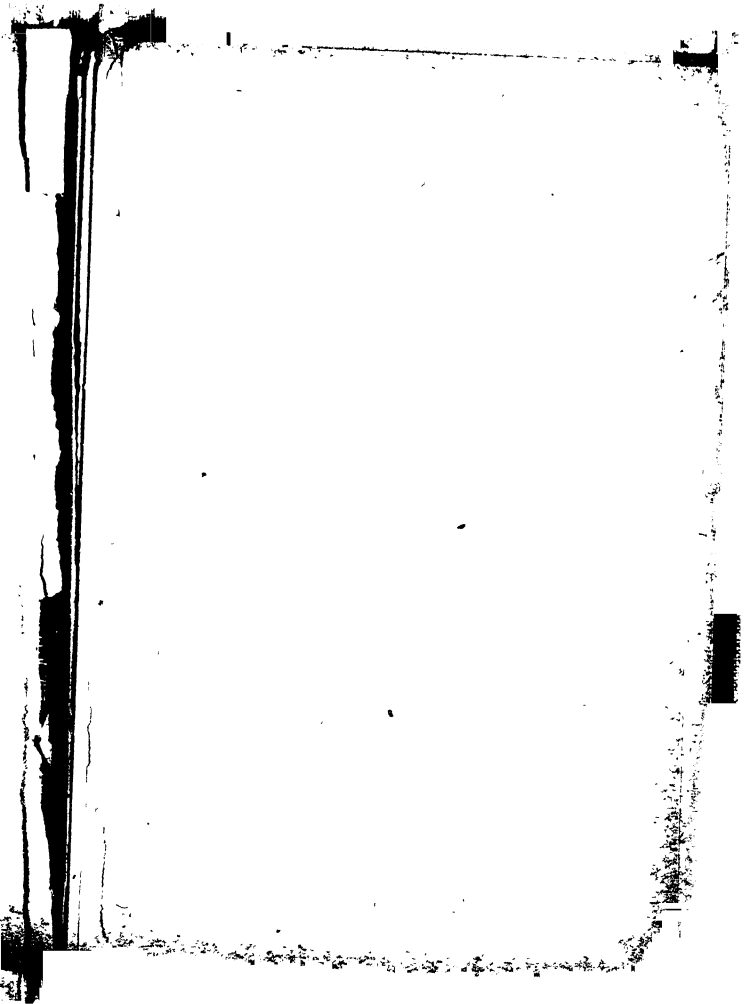


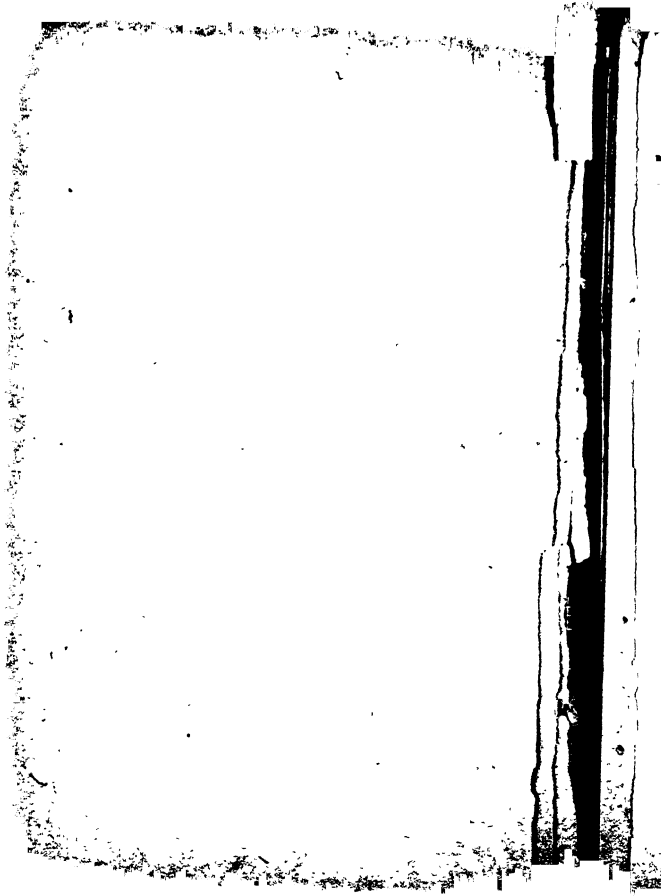












LA SŒUR
MARIE - THÉRÈSE GANNENSAGOUAS
IROQUOISE

FRANÇOIS THORONHIONGO, HURON

1667-1721.

Montreal :
CADIEUX & DEROME,
LIBRAIRES-ÉDITEURS,
1603 RUE NOTRE-DAME, 1603.

BU

2215-

6E

B. Q. R.
NO. 4076

LA SŒUR
MARIE - THÉRÈSE GANNENSAGOUAS
IROQUOISE

Francois Thoronhiongo, Huron

1667-1721

I

MISSION DE LA MONTAGNE.

En venant en Canada, la sœur Bourgoys avait surtout pour but de travailler à la conversion des Sauvages en donnant l'éducation chrétienne à leurs enfants. Pendant longtemps, elle n'avait pu exercer son zèle, car les Sauvages, tant par suite de leur

humeur indépendante, que des guerres incessantes qui avaient eu lieu, n'étant pas venu se fixer à Montréal, elle n'avait pu instruire que quelques petites filles sauvages données à M. de Maisonneuve ou à M. de Courcelle.

Vers 1676, cet état de choses vint heureusement à changer. Attirés par les exemples édifiants des colons, les Sauvages, ces féroces enfants des forêts, renonçant à leur vie vagabonde, vinrent en grand nombre à Montréal demander le baptême, et élever leurs cabanes dans l'enceinte du Fort de la Montagne.

En présence d'un événement si heureux pour la foi, les Messieurs du Séminaire prirent soin de l'éducation des garçons et les sœurs de la Congrégation se chargèrent de l'éducation des petites sauvagesses ; elles reçurent à cet effet une gratification annuelle de 1,000 livres que M. Colbert obtint

pour elles du roi. Bientôt grâce à la libéralité de M. de Belmont, sulpicien, une chapelle fut élevée sous le vocable de N. D. des Anges ainsi que le village de la Montagne, composé de cabanes d'écorces. Ce fut dans ces cabanes que les sœurs de la Congrégation commencèrent leurs fonctions d'institutrices, telle fut l'origine de la première école ou mission pour les petites sauvagesses.

Afin d'affermir et de développer les bienfaits de l'éducation chez les petites filles, les sœurs, gardaient comme pensionnaires les plus vertueuses, et aussi dans l'espérance que ces enfants, une fois formées à la pratique des vertus seraient un aide puissant pour les sœurs et un exemple salutaire pour les autres enfants. Le zèle et l'application des bonnes sœurs dans leur tâche difficile leur méritaient les éloges de tous les chefs qui

visitaient la mission de la Montagne ; on en trouve les traces dans les dépêches qu'ils adressaient au ministre. “ Deux filles de la Congrégation, écrit “ l'intendant de Meulles au ministre “ en 1687, sont chargées de l'école “ des filles à la Montagne. Elles ont “ soin de leur enseigner leur croyan- “ ce, de les faire chanter à l'église, “ de leur apprendre à lire, à écrire à “ parler français, et tout ce qui con- “ vient aux filles. Si Sa Majesté vou- “ lait accorder un petit fonds de 5 ou “ 600 livres pour les sauvagesses de “ la Montagne, on pourrait leur ap- “ prendre à faire des bas à l'aiguille “ ou du point de France.” Le 10 avril de l'année suivante, non seule- ment le ministre obtenait du roi cette somme de 500 livres, mais encore une nouvelle gratification de 2,000 livres qui devaient être remises à la sœur Bourgeoys pour l'aider à former tou-

les les petites sauvagesses de la mission de la Montagne.

La profonde et sincère humilité de la sœur Bourgeoys la porta d'abord à s'alarmer de ce fardeau ; elle craignait de ne pas obtenir tous les bons résultats qu'on en attendait. Mais bientôt, revenue à une plus juste appréciation, elle vit la main de la Providence dans le choix fait de sa Communauté pour l'instruction et par suite la conversion des petites sauvagesses.

La sœur Bourgeoys se mit donc toute entière à son œuvre avec confiance, et ses travaux reçurent bientôt les bénédictions de celui pour l'amour duquel, elle les avait entrepris. Grâce à sa sollicitude, ces pauvres sauvagesses en arrivèrent à aimer le travail, à apprendre à filer la laine, à tricoter des bas, et enfin à s'habiller d'une manière décente, en laissant de

côté leurs couvertures, jusqu'alors leur seul vêtement. Bien plus, plusieurs s'adonnèrent avec assiduité aux exercices de piété qu'elles voyaient pratiquer par les sœurs, et conçurent le dessein d'entrer dans leur Institut.

La lettre suivante (1684) de M. de Saint-Vallier, second évêque de Québec, nous fait connaître l'état de la mission des sœurs à cet époque :

“ Les filles de la Congrégation, répandues en divers endroits de la
“ colonie, ont surtout, dans la mission
“ de la Montagne, une école d'environ
“ quarante filles sauvages, qu'on habille et qu'on élève à la française.
“ On leur apprend, en même temps,
“ les mystères de la foi, le travail des
“ mains, le chant et les prières de
“ l'Eglise, non seulement en leur
“ langue, mais encore dans la nôtre.
“ On voit plusieurs de ces filles qui,
“ depuis quelques années ont conçu

“ le dessein de se consacrer tout à fait
“ à Dieu avec les sœurs de la Congrè-
“ gation dont elles suivent déjà fidè-
“ lement les règles et les obser-
“ vances.”

II.

MARIE-THÉRÈSE GANNENSAGOUAS, SA VIE.

Parmi les jeunes sauvagesses qui, par suite des soins, des exemples, des instructions des sœurs s'avancèrent le plus avant dans la vertu et furent l'édification de tous, nous citerons particulièrement une jeune iroquoise, Gannensagouas (*elle prend le bras en iroquois*), native de Tsonnonthouan.

Une des premières élèves des sœurs de la Congrégation à la Montagne, elle reçut le saint baptême, le 28 juin 1681, à l'âge de quatorze ans. On lui donna alors le nom de Marie-Thérèse. Elle resta quatre ans à la mission de la Montagne, puis elle se consacra à Dieu sans partage, en entrant dans

l'institut des sœurs de la Congrégation. La sœur Bourgeoys l'envoya ensuite à la Montagne pour y faire la classe aux petites sauvagesses. Son éloge est fait en ces termes par M. de Belmont :

“ Elle fut mise chez les sœurs de
“ la Congrégation établies à la Mon-
“ tagne, parmi les filles sauvages que
“ le roi a la bonté d’y entretenir pour
“ y être instruites, et excella sur
“ toutes les autres, principalement
“ par sa modestie. Après qu’elle eut
“ demeurée plusieurs années à cette
“ école de vertu, où elle apprit la lan-
“ gue française, ainsi qu’à lire et à
“ écrire, elle demanda à être sœur ;
“ et comme elle avait suffisamment
“ démontré qu’elle renonçait à toutes
“ les prétentions de mariage, elle fut
“ reçue pour être maîtresse d’école,
“ charge dont elle s’acquitta avec tou-
“ tes sortes de perfections jusqu’à l’âge

“ de vingt-sept ans. Les vertus qui
“ brillèrent le plus en elle, étaient la
“ modestie, le silence et la mortifica-
“ tion. On avait peine à lui faire met-
“ tre des bornes à ses pratiques d’aus-
“ térité.”

Cette douce et timide sœur Gan-
nensagouas et son grand père, le vieux
François Thoronhiongo, dont nous
allons parler, firent l’admiration des
plus fervents colons par l’héroïsme
et la simplicité de leurs vertus. Les
exemples de foi et de piété que le bon
vieillard donna toujours à sa petite
fille eurent certainement les meilleurs
effets sur l’âme de cette enfant qu’ils
contribuèrent à ouvrir à l’action vivi-
fiante de la grâce.

III.

FRANÇOIS THORONHIONGO, SA VIE, SA MORT.

François Thoronhiongo était Huron et avait été instruit et baptisé par le R. P. de Brébœuf, martyrisé par les Iroquois. Ces derniers, après avoir saccagé les tribus huronnes dont Thoronhiongo faisait partie, l'amènèrent prisonnier dans leur village, Tsonnonthouan. Là, le pauvre prisonnier huron garda sa religion avec une fidélité parfaite ; et sa vertu était telle qu'il fut bientôt regardé comme un saint par les barbares iroquois. Ses maîtres étant morts, Thoronhiongo devint libre ; il s'empessa de quitter le village iroquois, et pour pouvoir prier Dieu en paix en toute

liberté, il se rendi. sion de la Montagne, amenant avec lui sa petite fille Gannensagouas, âgée de dix ans, et un fils marié, le seul qui lui restait.

Dans cette mission, François se distingua par son respect pour les prêtres, par sa dévotion, par sa charité envers les sauvagesses âgées, dont il bâtissait les cabanes.

Le plus grand bonheur de cet homme d'une piété si sincère, était les progrès tous les jours croissants que sa chère petite-fille faisait dans la piété sous la direction des bonnes sœurs. Par contre son fils, lui donnait les plus grands tourments ; adonné au libertinage, n'écoutant aucun conseil des missionnaires, il abandonna bientôt sa femme pour retourner auprès des Iroquois. La pauvre abandonnée mit au monde un fils qui plus tard conduisait chaque jour à l'église Thoronhiongo devenu aveugle.

Et là, à genoux, adressant à son Dieu des discours enflammés et des prières ardentes, le pauvre aveugle répandait devant l'infinie miséricorde les blessures de son cœur. “ Seigneur, disait-il, je ne regrette pas la perte de mes yeux ; il n’y a rien de beau au monde et je te verrai bientôt. Je ne regrette point ma pauvreté, tu sais que c’est chez toi que j’ai amoncelé mes richesses. Seigneur, c’est mon fils que je regrette ; il n’a point d’esprit, Seigneur, ne le jette pas au feu qui ne s’éteint pas.”

La persévérance, l’humilité, les prières de ce vieillard furent exaucées ; Dieu l’écoula avec miséricorde et toucha de sa grâce le cœur de ce fils rebelle jusqu’alors. Cette conversion arriva d’une manière si extraordinaire qu’elle remplit d’admiration tous les sauvages et leur donna une

bien grande confiance dans les prières du pauvre aveugle.

Au mois de mars 1690, le petit fils de François Thoronhiongo faisait partie d'une troupe, composée de Français et de sauvages qui, sous le commandement de M. de Beaucourt, allait battre la campagne. Le 21 avril de la même année, François mourait chargé d'ans—plus de cent—et de vertus, et au moment de sa mort, la troupe dont son petit fils faisait partie, rencontrait au bout du Sault Saint-François une bande d'Iroquois. Après un combat acharné de part et d'autre, dans lequel les deux chefs furent tués, la victoire resta aux Français. Le petit-fils de Thoronhiongo, qui s'était brillamment conduit, fit un prisonnier qu'il lia et amena comme esclave au village de la Montagne. Ce prisonnier était son père qu'il n'avait jamais vu. Arrivé à Villemarie, la

surprise du captif fut extrême quand il se vit conduire par son vainqueur au village de la Montagne et dans cette cabane où il avait habité autrefois. La mère du jeune guerrier, reconnaît aussitôt son mari, et le fait connaître à son fils, comme son père.

Bientôt tout le village est au courant de cet événement, on accourt dans la cabane, on coupe les liens du captif, en lui affirmant qu'il est libre ; et les missionnaires se réjouissent de voir cette brebis, depuis si longtemps égarée, revenu enfin au bercail.

Ce malheureux ne résista plus à la grâce ; malade, exténué par les fatigues, il n'aspirait qu'au baptême. Et chose digne d'admiration, et où l'on reconnut l'effet des prières de son vertueux père, cet homme qui, depuis sa fuite de la mission, avait toujours vécu dans tous les excès des idolâtres,

se souvint de toutes les prières chrétiennes et de son catéchisme, et, averti de la gravité de son mal, demanda avec instance à être baptisé. Il reçut le saint baptême avec la plus grande piété et expira trois heures après.

Cette conversion et cette mort si édifiante, tous les sauvages l'attribuèrent aux mérites et aux vertus de son bienheureux père qui par sa sainteté avait acquis un grand crédit auprès de Dieu.

La vie de ce serviteur de Dieu avait procuré une si grande édification à toute la mission, et il avait fréquenté l'église avec une si pieuse assiduité que M. de Belmont fit exhumer son corps du cimetière où il avait d'abord été enterré, pour le faire placer dans cette église qu'il avait tant aimée. Sur sa tombe, on mit cette inscription.

ICI REPOSENT
LES RESTES MORTELS
DE
FRANCOIS THORONHIONGO
HURON
BAPTISÉ PAR LE RÉVÉREND
PÈRE BRÉBOEUF

*Il fut, par sa piété et par sa probité, l'exemple
des chrétiens, et l'admiration des infi-
dèles ; il mourut âgé d'environ 100 ans,
le 21 avril 1690.*

IV

MORT DE

MARIE-THÉRÈSE GANNENSAGOUAS.

Ce fut une grande joie pour la sœur Marie-Thérèse Gannensagouas de voir les effets des prières de son saint aïeul, et d'avoir été témoin de la mort si édifiante de son oncle. Elle mourut peu de temps après minée par une maladie de langueur. "Son grand amour pour la modestie la porta, dans les moments qui précédèrent sa mort, à prier les sœurs de la Congrégation, ses compagnes de l'enterrer après son décès dans ses pauvres petits habits, sans la dépouiller. Elle mourut en odeur de sainteté, à la Montagne, le 25 novembre 1695, âgée de 28 ans.

et fut inhumée, comme son grand-père dans l'église de la mission. ”

Plus tard, lorsque cette église fut démolie, les restes de cette sainte fille, ainsi que ceux de son aïeul furent transportés dans une des tours du Fort de la Montagne, laquelle a été transformée en chapelle, en 1824, par M. Roux supérieur du séminaire. Sur sa tombe on mit l'inscription suivante, ainsi que celle de son aïeul.

ICI REPOSENT
LES RESTES MORTELS
DE
MARIE-THÉRÈSE GANNENSAGOUAS
DE LA
CONGRÉGATION NOTRE-DAME.

V

MISSION DU SAULT-AU-RECOLLET

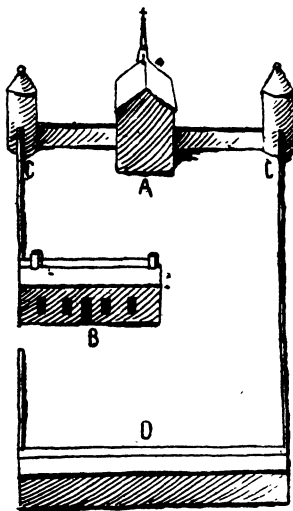
En 1674, le village, l'église et le fort, construits en bois, furent incendiés, par suite de l'imprudence d'un sauvage ivre. M. de Belmont fit alors construire à ses frais le fort de pierre, dont quelques restes existent encore. Dans ce fort les sœurs de la Congrégation disposaient de deux tours, l'une comme logement ; l'autre pour y tenir l'école.

Les sœurs demeurèrent dans ce fort et y firent la classe jusqu'au moment où la Mission fut transférée au *Sault-au-Récollet*, en 1700.

A cette époque les Messieurs du Séminaire, voulant éloigner les Sauvages de Villemarie où ils se procu-

raient trop facilement des boissons enivrantes, et en même temps ne pas priver la ville de leur aide, en cas de guerre, se décidèrent à transférer la mission de l'autre côte de l'île de Montréal, sur le bord de la rivière des Prairies, au lieu appelé le *Sault-au-Récollet*.

Voici le plan du fort de la Montagne.



VILLAGE DE LA MISSION.

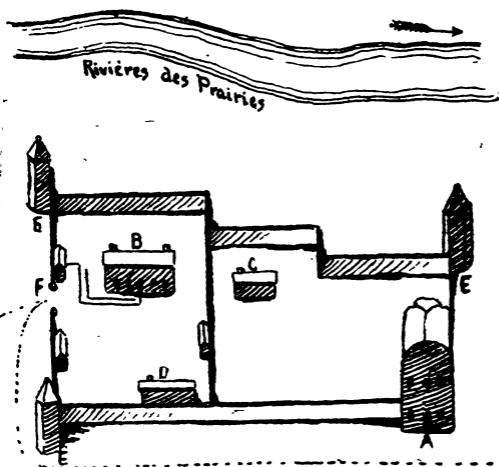
A Chapelle de Notre-Dame-des-Neiges.—**B** Maison des missionnaires.
C Tours à l'usage des sœurs de la Congrégation.—**D** Grange destinée à servir d'asile aux femmes et aux enfants en cas d'attaque.

Cet endroit avait été ainsi nommé en souvenir du lâche assassinat qui y fut commis, en 1625, sur un Récollet, le R. P. Nicolas Viel. Il se rendait, en compagnie de plusieurs Hurons, à Québec pour y assister aux exercices spirituels de la retraite dans le couvent de Notre-Dame-des-Anges, lorsque la violence du vent sépara les autres canots de celui dans lequel il se trouvait avec trois Hurons impies. Ceux-ci s'emparèrent alors du révérend Père et le précipitèrent dans l'eau avec un jeune Huron, Ahautsic, qu'il avait baptisé. Ces deux malheureux furent immédiatement noyés. On retira des mains des assassins le calice du Père Viel, ainsi que quelques lambeaux de ses ornements, qu'ils s'étaient hâtés de déchirer pour s'en vêtir.

Les Messieurs du Séminaire firent bâtir au Sault-au-Récollet un fort de

pieux défendu par trois bastions, avec une chapelle sur le modèle de Notre-Dame-de-Lorette, en Italie, d'où la mission tira le nom de *Nouvelle-Lorette*.

Nous donnons ci-dessous le plan du
Fort du Sault-au-Récollet.



FORT DU SAULT-AU-RÉCOLLET.

A Eglise de Notre-Dame de Lorette.—**B** Maison des Missionnaires.—**C** Maison des Sœurs de la Congrégation.—**D** Maison des Fermiers.—**E** Bastions.—**F** Entrée du Fort.

En 1701, les sauvages s'étant presque tous établis dans cette nouvelle mission, les sœurs de la Congrégation allèrent occuper au Fort un logement à la construction duquel elles avaient contribué au moyen de la gratification annuelle de 3,000 livres que leur faisait le roi.

Là, deux sœurs étaient uniquement occupées à instruire les petites sauvagesses ; elles leur fournissaient de la laine pour apprendre à tricoter.

“ On en prend six d'entre-elles, disait la sœur Marguerite Le Moine, dans un rapport au gouverneur-général, que l'on nourrit et que l'on entretient comme si elles payaient pension. Ces six petites sauvagesses, étant sans cesse sous les yeux de leurs maîtresses, sont plutôt formées, et servent ensuite à former les autres.”

VI.

MISSION DU LAC DES DEUX - MONTAGNES.

Les mêmes motifs qui avaient fait transférer la mission de la Montagne au Sault-au-Récollet, forcèrent en 1720, les Messieurs du Séminaire à changer de nouveau l'emplacement de la mission. Pour ne pas priver cependant l'île de Montréal du secours qu'elle pouvait tirer de cette mission qui, comprenant huit à neuf cents âmes, pouvait fournir cent cinquante guerriers, il fut décidé d'établir la nouvelle mission au Lac des Deux-Montagnes, alors tête de la colonie.

Le roi, sur la recommandation de M. de Vaudreuil gouverneur-général, approuva ce changement, et il fut ordonné à M. de Vaudreuil, et à M. Be-

gon, intendant “ d’accorder au sémi-
“ naire trois lieues carrées, situées le
“ long du lac des Deux - Montagnes
“ à la condition que les Messieurs du
“ Séminaire bâtiraient l’église et le
“ tout selon les plans qui leur se-
“ raient fournis par MM de Vaudreuil
“ et Begon et que ces bâtiments se-
“ raient terminés dans deux ans.”

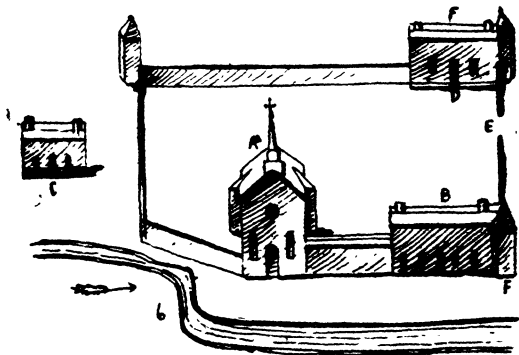
Quelques années plus tard, le roi estimant que les dépenses faites par les Messieurs du Séminaire sur les terres dont il leur avait fait don, excédaient de beaucoup la valeur de ces terres, y ajouta une nouvelle concession qui donna ainsi six lieues de profondeur à cette propriété. “ Pour posséder et tenir les dits ecclésiastiques
“ et leurs successeurs pour toujours
“ et comme un fief et une seigneurie
“ avec le droit de haute, moyenne et
“ basse juridiction.”

Donc vers le commencement de

1721, les deux sœurs de la Congrégation, établies au Sault au Récollet, allèrent à la mission du Lac des Deux-Montagnes, avec leurs élèves iroquoises, huronnes et algonquines. Au début et pendant plusieurs années les sœurs furent logées dans des cabanes d'écorce, d'environ dix-huit pieds de large, sur des longueurs différentes, avec un tambour et une porte à chaque extrémité. On faisait le feu au milieu de la cabane, et la fumée s'échappait par une ouverture qu'on bouchait avec un morceau d'écorce, en cas de mauvais temps.

Quelques années plus tard, la Mission fut éloignée des bords du fleuve et portée à un quart-de lieue plus haut. Là les Messieurs de Saint Sulpice firent bâtir une église spacieuse et un fort avec une maison pour les sœurs, hors de l'enceinte du fort, mais très proche.

Voici le plan du Fort du lac des Deux Montagnes.



FORT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES.

A Eglise.—**B** Logement des Missionnaires.—**C** Maison des Sœurs de la Congrégation.—**D** Logement des Fermiers.—**E** Entrée du Fort.—**F** Tours.—**G** Partie du lac des Deux-Montagnes.

Ces constructions furent achevées en 1732, et ce fut à l'occasion des dépenses qu'elles avaient occasionnées que le roi fit le don de la nouvelle concession dont nous avons parlé plus haut.

Ce fut dans cette maison que les sœurs de la Congrégation se sont prodiguées, jusqu'à nos jours, pour élever et instruire chrétiennement les jeunes sauvagesses iroquoises, huronnes, algonquines et nipissingues, confiées à leurs soins et à leur zèle.



1

Baptême et mariage

DU

BORGNE DE L'ILE.

Le grand souci des colons était de fixer près d'eux les sauvages et surtout d'opérer leur conversion. Mais persuadés qu'à Dieu seul appartient de toucher les cœurs, ils formèrent, entretenus dans ce zèle apostolique par M. de Maisonneuve, des confréries dont le but était de prier pour la conversion des sauvages. Les hommes, qui se donnaient le nom de frères, les dames, qui y entraient comme sœurs, firent, malgré la difficulté du chemin et les dangers d'être surpris par les cruels Iroquois, de nombreux pèleri-

nages à la croix de la montagne pour implorer Dieu en faveur des malheureux hérétiques.

“ Les personnes qui pouvaient quitter l’habitation, dit la sœur Bourgeois, allaient y faire des neuvaines, à dessein d’obtenir la conversion des sauvages et de les voir venir avec soumission pour être instruits. Il se rencontra qu’un jour, des quinze à seize personnes qui y étaient allées, pas une ne pouvait servir la sainte messe. Mademoiselle Mance fut obligée de la faire servir par Pierre Gadois, qui était alors enfant, en lui aidant à prononcer les réponses. Tout cela se faisait avec bien de la piété. ”

Dessauvages Algonquins et Hurons venaient de toutes parts à Villemarie comme dans un lieu où ils seraient en sûreté contre les Iroquois, et plusieurs y furent instruits et reçurent

le baptême. M. de Maisonneuve, s'inspirant des sentiments des Associés de Montréal, avait pour ces sauvages une grande affection et d'incessantes prodigalités, auxquelles ils étaient d'autant plus sensibles que dans cette année, 1643, les provisions de toutes sortes, et surtout de bouche, étaient d'un prix exorbitant. Ces libéralités faisaient dire au R. P. Vimont :
“ La libéralité est sans doute la meilleure chaîne dont on puisse user pour gagner et attacher le cœur des sauvages, nommément ceux des Algonquins, si pauvres et si nécessaires, mais du reste fort traitables.”

De ces conversions, celle qui fut la plus agréable aux colons, fut la conversion d'un Algonquin que les Français appelaient le *Borgne de l'île*. C'était le plus fameux orateur des Iroquois ; il exerçait une grande influence dans sa tribu et, jusqu'alors, il

avait refusé par orgueil d'être instruit et de se soumettre au joug de la foi, qu'il trouvait indigne de lui et en détournait même les siens. Or, le 1er mars, le *Borgne de l'île* arrivé à Villemarie, va trouver M. de Maisonneuve et lui dit : " L'unique sujet qui " m'amène, c'est la prière ; c'est ici " que je désire prier, être instruit et " baptisé. Que si vous ne l'agréez pas, " j'irai aux Hurons, où les robes " noires m'enseigneront, comme je " l'espère."

On comprend la joie et l'émotion de M. de Maisonneuve à ces paroles si inattendues. Il s'empressa de répondre au *Borgne de l'île* que puisqu'il voulait se faire instruire et s'établir, il devait rester à Villemarie, que lui-même l'assisterait et qu'il l'aimerait comme un frère. Ce chef témoigna beaucoup de reconnaissance de ces offres et de manda avec instance d'être

instruit. C'était là, en effet, son unique ambition pour lui et pour ceux de sa nation. Puis il passa toute la nuit à haranguer les siens pour les exhorter à suivre son exemple, leur montrant les avantages de la foi, condamnant la conduite qu'il avait tenue jusqu'à ce jour et promettant de faire mieux à l'avenir avec l'aide de Dieu.

Le baptême du *Borgne de l'île* eut lieu avec toute la pompe dont on pouvait disposer. M. de Maisonneuve lui servit de parrain et le nomma Paul. Mme de la Pelterie donna son nom de Madeleine à la femme du *Borgne*, qui fut baptisée et mariée le même jour avec lui. L'émotion fut générale et le P. Poncet, qui faisait le baptême, avait peine à retenir ses larmes, douces larmes, larmes de joie ; récompense bien méritée de la piété et du zèle apostolique qui animait tous les cœurs.

Paul, le nouveau converti, montra immédiatement après son baptême, les effets de la grâce de Dieu. Son caractère fut complètement modifié ; de hautain et d'orgueilleux qu'il était, il devint humble et doux. Son zèle pour apprendre la doctrine était tel qu'il trouvait les jours trop courts, et couchait souvent chez les missionnaires afin de se faire instruire pendant la nuit. " Il assurait même, avec étonnement, qu'il y avait au dedans de lui quelqu'un qui l'instruisait et lui suggérait ce qu'il devait dire à Dieu." Il ne cessait de louer la générosité de M. de Maisonneuve qui, le jour de son baptême, lui avait donné une arquebuse avec ses munitions, avait fait servir un grand festin à tous les sauvages et, pour fixer le néophyte à Villemarie, lui avait fait présent d'une terre et de deux hommes pour lui apprendre à la cultiver.

Pour montrer sa reconnaissance, Paul se chargea d'un jeune Huron et n'eut pas de repos qu'il ne l'eût instruit et mis en état d'être baptisé. Puis pour témoigner son bonheur d'être chrétien, il alla trouver M. de Maisonneuve, lui disant que pour le remercier d'un si grand bienfait, il avait résolu de rester toujours auprès de lui à Villemarie, et que lorsqu'il voudrait aller en traite aux Trois-Rivières, il ne le ferait qu'avec son agrément. M. de Maisonneuve ne voulut pas astreindre Paul à un si grand sacrifice, et lui dit qu'il pouvait aller et venir comme il l'entendrait et qu'il ne l'en aimerait pas moins.

Après la conversion du *Borgne de l'île*, plusieurs autres baptêmes de sauvages eurent lieu à Villemarie, quoiqu'on le refusât toujours à ceux qui laissaient entrevoir dans leurs demandes des motifs d'intérêt tempo-

rel. Le nombre des nouveaux baptisés s'éleva pour cette année, 1643, à 80 environ. Les personnes les plus considérables de la colonie, telles que Mme d'Ailleboust, Mlles Mance, Boulogne, Barré, Lereau et MM. de Maisonneuve, J. B. Legardeur de Repentigny, Louis d'Ailleboust, David de la Touze, s'empressaient de servir de parrains et de marraines aux nouveaux convertis. Les ouvriers n'étaient pas moins heureux de leur rendre le même service ; on retrouve les noms de ces dévoués parrains dans les registres de la paroisse Villemarie.

Comme on le voit, tous les colons étaient imbus de ce zèle apostolique, et de ce désir d'étendre dans ces contrées nouvelles l'Eglise catholique qui animaient les Associés de Montréal et qui étaient les motifs qui leur avaient fait former cet établissement.

BAPTÊME ET MORT D'UN SAUVAGE NOMMÉ
JEAN-BAPTISTE.

Les colons, tout en s'établissant dans l'île de Montréal et en guerroyant contre les cruels Iroquois, s'employaient sans cesse à la conversion des sauvages. Ils eurent la joie d'en voir plusieurs recevoir le baptême pendant l'année 1646. Un de ceux-là avait durant trois ans édifié la colonie par sa fidélité à remplir tous ses devoirs pour se préparer au baptême. Il répétait souvent : " Voilà trois ans que je demande le baptême ; je me fâche contre moi-même et non contre ceux qui me le refusent ; car j'ai beaucoup offensé Dieu."

Un hiver, ayant failli mourir de froid, il suppliait Dieu de ne pas le

faire mourir avant qu'il ne fût baptisé :
“ Si j'étais baptisé, disait-il en s'adres-
sant à Dieu, je ne serais pas marri
d'être malade, et je ne craindrais
pas la mort.”

Les longues épreuves qu'on fit subir à ce sauvage, non seulement affermirent sa foi, mais contribuèrent à faire éclater dans l'esprit des païens la vérité et la puissance de notre sainte Religion. Le 24 juin 1646 on accéda enfin à ses vœux, et il fut baptisé solennellement, ayant pour parrain et marraine M. et Mme d'Ailleboust qui, en l'honneur du grand saint dont c'était le jour même la fête, le nommèrent Jean-Baptiste. Il fut l'édification de tous les Français et des Sauvages qui assistèrent à cette cérémonie, par sa modestie et par ses protestations de défendre toujours sa foi au péril de sa vie.

Jean-Baptiste entendit ensuite la

messe et y fit sa première communion. Ces deux événements produisirent un grand changement dans sa personne ; il devint modeste, qualité si rare chez les sauvages, et conserva jusqu'à sa mort sa piété aussi vive et sa foi aussi grande.

Ce bon chrétien mourut bientôt dans une embuscade dressée par les Iroquois. Le 5 mars 1647, plusieurs Iroquois, affectant les apparences de la paix et de l'amitié, approchent de plusieurs capitaines Algonquins qui venaient de prier Dieu et qui étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Les voyant sans méfiance, ils fondent sur eux à l'improviste et commencent le massacre. Jean-Baptiste était un de ces Algonquins. Prévenu par sa femme, Marie, du danger, il se met en défense, tue le premier Iroquois qui se présente, mais accablé par le nombre, il est

massacré à son tour et il expire en louant Dieu.

Les Iroquois font un grand carnage, tuent les vieillards, les femmes et les enfants incapables de les suivre dans leur pays et entraînent, en les frappant brutalement et leur arrachant les ongles, ceux qu'ils amènent dans leurs bourgades.

Dans ce grand désastre, les pieux Algonquins ne perdirent pas leur foi, soutenus qu'ils furent par un de leurs chefs qui leur dit : “ Courage, mes
“ Frères ! ne quittons pas la prière ni
“ la foi. L'orgueil de nos ennemis
“ passera bientôt, nos tourments ne
“ seront pas de longue durée, et le ciel
“ sera notre demeure éternelle. Que
“ personne ne soit ébranlé dans sa
“ croyance ; nous ne sommes pas
“ délaissés de Dieu, malgré cette in-
“ fortune ; mettons-nous à genoux et
“ prions-le de nous donner le courage

“ dans nos tourments. ” A ces mots, spectacle qui montre la grandeur de la foi chez les Algonquins, ils se jettent à genoux, font le signe de la croix en présence de leurs persécuteurs, récitent à haute voix leurs prières ordinaires et chantent ensuite des cantiques pour se consoler de leur malheur. Et, détail touchant, comme les Iroquois leur avaient enlevé tout objet de dévotion, ils se servaient de leurs doigts pour dire le chapelet.

**ARRIVÉE A VILLEMARIE DE LA FEMME
DE JEAN-BAPTISTE.**

Le 8 juin 1647 un canot arrivait à Villemarie ; il était monté par une femme seule, c'était Marie, femme de Jean-Baptiste. Toute en larmes et éclatant en sanglots, elle est conduite auprès de M. et Mme d'Ailleboust, qui tâchent par des paroles affectueuses de calmer sa douleur. Mais ses larmes ne cessaient pas et elle s'écrie :
" Voyant les personnes et les lieux où
" l'on m'a témoigné tant d'amitié
" ainsi qu'à mon pauvre mari et à
" mon enfant, je ne puis retenir mes
" larmes."

Après quelques instants, cependant, Marie raconta les moyens dont Dieu s'était servi pour la tirer du pays des

Iroquois. Etant parvenue à s'enfuir, elle demeura cachée dans un bois, pendant dix jours et dix nuits, sans feu, au milieu de la neige, avec une simple robe fort mince. La nuit elle allait chercher sous la neige quelques épis de blé-d'Inde pour se nourrir pendant le voyage de deux mois qu'elle allait entreprendre.

Mais elle ne put en trouver que deux petits plats. Prise de découragement à la pensée que, si elle retournait à la bourgade, elle serait brûlée par les Iroquois et que si elle se mettait en chemin elle mourrait de faim, elle résolut de se donner la mort. Elle fait alors sa prière pour se recommander à Dieu, attache sa ceinture à un arbre où elle monte et, passant autour de son cou l'autre bout où elle avait fait un nœud coulant, elle se jette en bas. Le poids de son corps fait rompre la ceinture ;

elle remonte de nouveau, la ceinture se brise encore. Alors elle se dit :
“ Peut-être, Dieu veut me sauver
“ par la fuite. Et n'est-il pas puissant
“ pour me nourrir ? ”

Réconfortée par une ardente prière, elle se met hardiment en route, se conduisant par la vue du soleil, souffrant d'un froid intolérable et d'une faim dévorante car elle n'eut pendant dix jours pour se nourrir que les quelques épis qu'elle avait ramassés.

Enfin, à bout de forces, elle trouva, dans une ancienne hutte d'Iroquois, une petite hache avec laquelle elle fit un petit briquet de bois, ce qui lui permit d'allumer du feu la nuit.
“ Ayant fait ma prière, disait-elle,
“ j'allais chercher, dans les rivières,
“ des tortues que je mangeais avant
“ de m'endormir auprès du feu.”
Dieu, qui la protégeait, lui fit rencon-

trer un canot; elle s'y embarqua et eut l'adresse de le raccourcir pour pouvoir le manier. Avec un pieu de bois durci au feu et sa petite hache, elle parvint à tuer plusieurs cerfs. Elle prit aussi de grands poissons et quantité d'œufs d'oiseaux de rivière, de sorte qu'en arrivant à Villemarie il lui restait encore de ces œufs et de la viande qu'elle avait fumée.

En terminant son récit, Marie s'adressa à sa protectrice, Mme d'Ailleboust et lui dit : “ Il me semblait que
“ je vous voyais dans ma fuite, priant
“ Dieu pour moi à la chapelle et que
“ le Père qui m'avait instruite et
“ baptisée priait aussi pour moi et
“ me conduisait dans mon voyage.
“ Enfin, grâce à Dieu, me voici au
“ milieu de mes parents.”

Pour remercier Dieu de son assistance et lui témoigner sa reconnaissance pour sa bonté, Marie demanda

instamment à se confesser et à recevoir la sainte communion ; elle la reçut avec de grands sentiments de piété.

